

Projet de loi de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023

Défense amendement suppression Article 7 – Intervention du sénateur Franck Montaugé le 7 mars
2023

Monsieur le Président,
Chers collègues,
Monsieur le Ministre,

Nous nous opposons au décalage de l'âge légal de 62 à 64 ans et nous ne souhaitons pas que la mise en œuvre de la réforme Touraine soit accélérée.

Malgré les messages que vous font passer toutes les organisations syndicales de salariés et plus de 8 Français sur 10, plus encore aujourd'hui, vous vous obstinez à vouloir mener cette réforme injuste qui est de fait un impôt sur la vie.

Alors que notre système de retraite n'est pas menacé à long terme et qu'il doit simplement faire face aux conséquences du « papy-boom » dans les décennies 2030 à 2050, d'autres choix sont possibles.

Et pourtant vous refusez d'envisager une légère augmentation des cotisations patronales.

Il suffirait pourtant de 14 euros au niveau du SMIC et de 28 euros au niveau du salaire moyen pour combler le déséquilibre temporaire.

Vous auriez même pu et vous auriez dû vous contenter d'une surcotisation sur les plus hauts salaires.

Et puis, en plus d'être profondément injuste et inutile, cette réforme - en se conjuguant à la réforme de l'assurance chômage qui réduit la durée d'indemnisation et à celle du RSA - va précariser davantage les travailleurs seniors qui voient leur durée d'indemnisation chômage réduite de 8 mois et le RSA en seule perspective pour survivre, s'ils y ont droit.

Le nouvel indicateur que devront publier les entreprises, sans aucune obligation d'objectifs ou de contrepartie de résultat, n'aura aucun effet amortisseur sur cette paupérisation en marche des travailleurs seniors.

Pour toutes ces raisons et bien d'autres retirez cette réforme inique, les français vous en sauront gré.